

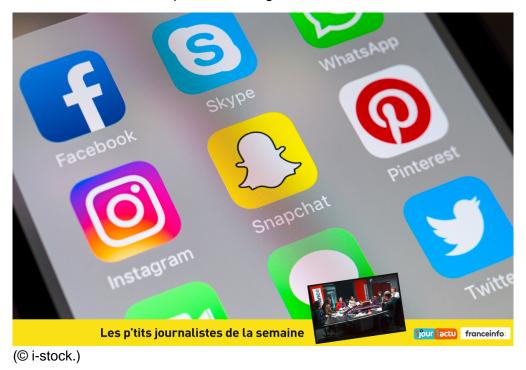


5 mai 2018

## L'actu du jour

### Réseaux sociaux : qui décide de ce qu'on peut publier ?

Chaque jour, sur Twitter, Snapchat ou encore Facebook, des milliards de contenus sont publiés par les utilisateurs. Cette semaine, les p'tits journalistes de franceinfo junior ont voulu savoir qui contrôle tout ce qui est mis en ligne sur ces réseaux sociaux...



Dans le monde, sur 7 milliards d'habitants, 3 milliards utilisent un réseau social. C'est presque 1 habitant de la planète sur 2!

Ils sont inscrits sur **des applications** comme Twitter, Snapchat, ou Facebook pour **communiquer**, envoyer des photos, des vidéos ou encore, écrire des messages avec d'autres utilisateurs.

Mais sais-tu que la plupart de ces réseaux sociaux ne sont pas ouverts aux enfants ? Il faut avoir au moins 13 ans pour s'y inscrire.

Regarde la vidéo ci-dessous pour comprendre pourquoi.

Chaque jour, **des milliards de contenus** sont mis en ligne sur ces réseaux sociaux. En fait, n'importe qui peut y publier n'importe quoi. On trouve donc de tout, y compris **des contenus** qui peuvent être choquants. Car, comme il y a beaucoup de contenus publiés chaque minute, il est **impossible** pour les réseaux sociaux de **tout contrôler ?** l'avance.

Mais alors, **qui signale** aux réseaux sociaux les contenus choquants et **les supprime ?** Pour le savoir, écoute les réponses aux questions des p'tits journalistes de franceinfo junior. Cette semaine, ils ont interviewé **Fabrice Mattatia**, un spécialiste d'Internet et des réseaux sociaux.











?







# C'est quoi, un réseau social?

C'est un site Internet ou une application qui permet aux personnes qui l'utilisent de partager, de publier et d'échanger directement des informations (messages, photos, vidéos, etc.) avec d'autres utilisateurs.





FACEBOOK: 2 milliards d'utilisateurs par mois INSTAGRAM: 800 millions



TWITTER: 330 millions



SNAPCHAT : 178 millions



le monde.

#### Quel âge pour quels réseaux?

La plupart des réseaux sociaux sont interdits aux moins de 13 ans.

(Sauf l'outil de messagerie Whats App (Sauf l'outil de messagerie What

Entre 13 ans et 15 ans, il faut l'accord des parents.

#### Pourquoi existe-t-il un âge minimum pour s'inscrire sur les réseaux sociaux?



Pour protéger les enfants de certains contenus publiés qui ne sont pas adaptés à leur âge.



Pour protéger la vie privée des enfants Car, sur les réseaux sociaux, les utilisateurs donnent des informations sur eux : ce qu'ils aiment, leur âge, leurs photos, etc.

= ce sont des données personnelles. Or, ces données personnelles peuvent être récupérées par des personnes malintentionnées.

Les utilisateurs mettent en liane tous les contenus qu'ils veulent : c'eșt la liberté d'expression\*

Que peut-on publier sur les réseaux sociaux?



comme...

-> LEURS PUBLICATIONS NE SONT PAS CONTRÔLÉES À L'AVANCE **AVANT D'ÊTRE PUBLIÉES.** 

Chaque jour, des millions de contenus sont publiés TROP DE CHOSES

À CONTRÔLER!

Exemple : Sur Youtube

400 heures de vidéos sont mises en ligne dans le monde chaque minute





\* En France, il y a des lois qui encadrent la liberté d'expression : Il est ainsi interdit de publier certains contenus



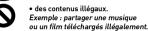
• des contenus qui peuvent porter atteinte aux autres. Exemple : publier une photo dévalorisante d'une autre personne.



des contenus appelant à la haine et à la violence.



• des iniures.



--> QUE RISQUE-T-ON SI ON PUBLIE CE TYPE

Une grosse amende (plusieurs milliers d'euros) + une peine de prison (dans les cas les plus **6**9

#### Mais alors, qui contrôle ces contenus?

LES UTILISATEURS EUX-MÊMES : ils peuvent signaler les contenus illégaux au réseau social. Exemple : Si je vois une image violente sur Facebook, ie peux la signaler à Facebook en cliquant sur « Donnez votre avis sur cette publication ».

Et aux autorités (sur le site www.internet-signalement gouv.fr). Une enquête sera menée pour s'assurer que le contenu est bien illégal et doit être retiré.

Texts









## Consulter cet article sur le site 1 jour 1 actu. com

